



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutualité Française s'engage une nouvelle fois pour la Semaine de la dénutrition

Paris, le 12 novembre 2021

Aux côtés du ministère des Solidarités et de la Santé, la Mutualité Française est partenaire de la Semaine nationale de la dénutrition qui se déroule du 12 au 20 novembre 2021 sur tout le territoire.

Maladie silencieuse qui touche plus de 2 millions de Français chaque année, notamment des personnes hospitalisées, des personnes âgées fragiles et désormais des patients touchés par la Covid-19, la dénutrition est une priorité de santé publique. Les mutuelles sont mobilisées sur cet enjeu sanitaire et mènent des actions pour informer et sensibiliser le public contre la dénutrition.

Créée dans le cadre du Programme national Nutrition Santé 2019-2022, la Semaine nationale de la dénutrition qui se déroule du 12 au 20 novembre 2021, proposera de nombreux événements sur tout le territoire pour sensibiliser la population sur le lien entre alimentation et santé.

Engagée dès la 1^{ère} édition de la Semaine de la dénutrition, la Mutualité Française, grâce à son réseau de 2800 établissements (établissements de santé, centres de santé, Ehpad, établissements pour personnes en situation de handicap etc.) proposera comme l'an passé de nombreuses actions de sensibilisation (plus d'une centaine d'actions réalisées pendant l'édition 2020).

« La dénutrition est un phénomène d'ampleur en France. Pour lutter contre cette maladie, la Mutualité Française se mobilise une nouvelle fois en menant de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention dans nos groupements gestionnaires d'Ehpad, de résidences services et de services à domicile, ou encore d'établissements de santé. La dénutrition est un facteur d'accélération de la perte d'autonomie des personnes âgées. Un risque qu'il convient de maîtriser au moment où nous pilotons une expérience nationale visant à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie un dispositif renforcé de soutien à domicile » explique Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Pour en savoir plus :

- présentation de la deuxième édition de la Semaine de la dénutrition : [site du Ministère des solidarités et de la santé](#)

- des informations sur la dénutrition : www.luttecontreladenutrition.fr

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Eric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 518 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des



établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'espace presse

Photothèque sur [flickr](#)